

DOCTORAT HONORIS CAUSA

Québec, le 19 juin 2024

Éloge rendu à monsieur Luc Vigneault
lors de la remise de son doctorat *honoris causa*

Rédigé et prononcé par Julie Méthot
Doyenne de la Faculté de pharmacie de l'Université Laval



Madame la Rectrice,
Madame la Secrétaire générale,
Distingués invités,
Chers collègues, diplômés et amis,

C'est avec une immense fierté que je vous présente M. Luc Vigneault, un homme dont les réalisations extraordinaires ont eu un impact profond dans nos milieux de soins, d'enseignement et de recherche en santé mentale, et également dans la société dans son ensemble. En cette occasion unique, nous sommes réunis non seulement pour honorer les réalisations exceptionnelles de M. Vigneault, mais aussi pour s'en inspirer, elles qui représentent les valeurs de notre faculté, à savoir l'humanisme, le dépassement, l'engagement, le bien-être et l'audace.

M. Vigneault est un citoyen patient partenaire composant, entre autres, avec la schizophrénie, un homme qui a su transformer son combat personnel contre la maladie en quête de vie dont l'objectif est de lutter contre la stigmatisation et de revendiquer des soins de haut calibre en santé mentale. Expert du savoir expérientiel, ses réalisations sont exceptionnelles, tant sur le plan humain qu'au regard de l'étendue de son engagement.

M. Vigneault innove pour le bien-être des plus marginalisés. Alors qu'il bénéficie de l'aide sociale, il demande une subvention pour être rémunéré pour son aide qu'il dispense à ses pairs. Il crée le métier de patient partenaire, intégré dans plusieurs équipes de soins et promu dans les Plans d'action en santé mentale au Québec. Il co-fonde des associations pour les personnes vivant avec des enjeux de santé mentale et siège à des tables stratégiques, dont celle de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux du Québec.

M. Vigneault influence la recherche à travers le monde. Autodidacte, il échange avec des chercheurs en santé mentale pour comprendre leurs travaux et influence leurs perceptions. Sa pertinence, son expérience et ses convictions mènent à des partenariats avec plus de vingt équipes de recherche. Il est pionnier comme patient partenaire, reconnu par les Instituts de recherche en santé du Canada, et associé à plus de huit millions de dollars en subventions de recherche au Québec et à l'international.

DOCTORAT HONORIS CAUSA

M. Vigneault fait de nous des cliniciens plus humains et forme la relève en santé, ici et à l'international. Il témoigne des notions avancées du rétablissement en santé mentale dans six universités et dix facultés au Québec et à l'international. Premier patient partenaire dans un jury de thèse doctorale à l'Université de Bordeaux, il enseigne à des milliers d'étudiants. Il prône la décision partagée et l'ajustement des traitements aux personnes.

Communicateur hors norme, M. Vigneault est de tous les médias et tribunes et change notre société. Son franc-parler capte l'auditoire et son message est d'une cohérence sans faille : le rétablissement est possible en santé mentale. Seulement au cours de la dernière année, il s'est adressé à plus de 400 médecins de famille, à plus de 150 pharmaciens, à plus de 300 juges lors de colloques, en plus de nombreuses autres interventions à l'international à travers la francophonie.

Ses actions ont une portée politique. En 1997, il participe à la Commission parlementaire sur les affaires sociales du Québec, contribuant à dissocier les concepts de maladie mentale et de dangerosité. Sollicité par l'Organisation mondiale de la santé et la Commission de la santé mentale du Canada, il est honoré à l'Assemblée nationale du Québec en 2019 et en 2023 pour sa contribution.

M. Vigneault reçoit aujourd'hui un doctorat d'honneur en pharmacie. Vous dire combien cela nous honore ! Notre faculté est particulièrement sensible à la cause de la santé mentale et exerce un leadership quant au bien-être étudiant. Par exemple, notre faculté a été aux premières loges de l'initiative des intervenants de proximité maintenant déployée sur tout le campus. Nous avons aussi créé le premier programme court de troisième cycle en soins pharmaceutiques spécialisés en psychiatrie et développé un nanoprogramme sur les soins pharmaceutiques axés sur le rétablissement, qui a reçu un Prix d'excellence en enseignement. M. Vigneault a contribué à ces réalisations et fait partie des personnes qui inspirent notre engagement pour la santé mentale.

En conclusion, Luc Vigneault est un défricheur, un bâtisseur d'une société meilleure, où les personnes atteintes d'un trouble de santé mentale peuvent aspirer à l'excellence, au dépassement, à l'audace, inspirant l'équité, la diversité et l'inclusion. Son parcours est remarquable et suscite l'engagement et l'espoir pour toute notre communauté.

Monsieur Vigneault, c'est avec fierté que l'Université Laval vous décerne aujourd'hui le doctorat *honoris causa* en pharmacie afin de souligner des réalisations et une carrière d'exception. Vous recevrez ainsi un parchemin et une épitoge symbolisant votre grade universitaire. Nous vous invitons maintenant à signer le livre d'or de l'Université Laval.